



L'ANSE-SAINT-JEAN

1838

Le 24 mars 2020

### MISE À JOUR COVID-19

La présente vise à faire une mise à jour sur l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec en regard de la propagation du virus COVID-19. Vous trouverez ci-dessous une série de mesures mises en place par la Municipalité et auxquelles nous demandons la collaboration de l'ensemble de la population afin de pouvoir limiter l'impact de ce dernier au sein de notre communauté.

- 1- Tel que recommandé par le premier ministre le samedi 14 mars 2020, nous demandons à **toutes personnes âgées de plus de 70 ans de rester à la maison**. Nous demandons aussi à la population d'éviter de visiter ces personnes vulnérables, autant à leur domicile qu'aux centres pour personnes âgées, le tout conformément aux directives gouvernementales. Nos aînés étant les plus susceptibles à développer des complications en cas de contamination, il en va de leur santé et leur sécurité.
- 2- Nous demandons de plus à **toutes personnes revenant de l'étranger ou ayant été en contact avec une personne revenant de l'étranger** de s'isoler volontairement pendant 14 jours.
- 3- Nous demandons à tous les autres citoyens de se déplacer **pour leurs besoins essentiels seulement**.
- 4- L'ensemble des édifices publics municipaux sont maintenant fermés au public. Le service aux citoyens continue de se faire par courriel et téléphone seulement. Cette fermeture comprend :
  - a. L'édifice municipal incluant la bibliothèque (seuls les employés municipaux sont autorisés dans l'enceinte du bâtiment)
  - b. Le Centre Communautaire La Petite École
  - c. Le centre d'entraînement de l'école Fréchette
  - d. Le centre de tri
  - e. La patinoire
  - f. La Station de ski Le Mont-Édouard

Suivant les directives gouvernementales du 23 mars 2020, nous invitons de plus l'ensemble des entreprises ne faisant pas partie des services essentiels à cesser leurs activités pour une période de trois semaines, soit du 25 mars 2020 au 13 avril 2020. Nous comptons sur la collaboration et la solidarité de nos entreprises pour soutenir les mesures mises en place afin de protéger nos personnes vulnérables.

Suite...

De plus, diverses dénonciations ont été soulevées à la Municipalité et dans les réseaux sociaux touchant des personnes qui ne respecteraient pas les consignes gouvernementales. Nous croyons qu'il est du devoir de tout un chacun de sensibiliser nos concitoyens à l'importance de respecter les directives gouvernementales. Nous croyons aussi que le tout doit se faire avec civilité et dans un esprit de collaboration. Des accusations non fondées ou encore une approche maladroite auprès de citoyens risquent davantage de nuire à la communication et à l'objectif de travailler tous ensemble. Nous avons besoin de tout un chacun si nous désirons diminuer au maximum les impacts de la présente pandémie.

Si vous avez des doutes ou questionnements à l'égard du comportement de citoyens ou d'entreprises, vous êtes invité à communiquer avec la Municipalité par téléphone ou par courriel. Les élus municipaux, dont le maire Lucien Martel, se sont engagés à analyser ces situations et, le cas échéant, faire la sensibilisation appropriée. La Municipalité n'a pas le pouvoir d'isoler des individus ou fermer des commerces, cependant nous continuerons de maximiser nos efforts dans l'optique de demander à tous leurs contributions afin que les directives gouvernementales soient respectées.

Nous désirons aussi vous signifier qu'un service de bénévoles a été mis en place afin d'appeler les personnes de plus de 70 ans sur une base régulière afin de briser l'isolement et s'assurer de rediriger leurs besoins aux bonnes personnes.

Vous pouvez rejoindre la Municipalité pour toutes informations au : [info@lanse-saint-jean.ca](mailto:info@lanse-saint-jean.ca) ou encore par téléphone au 418-272-2633 selon l'horaire suivant :

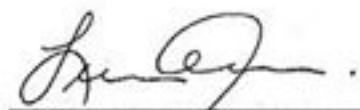
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h

Samedi et dimanche de 9h à 16h (seulement les urgences ne touchant pas les travaux publics)

**Pour toute urgence en dehors de ces heures, vous êtes invités à contacter le 811, la ligne COVID-19 au 1-877-644-4545 ou le 911.**

Le 418-272-2727 reste disponible en tout temps pour les urgences touchant les travaux publics.

Pour terminer, comme vous tous, nous prenons très au sérieux la crise actuelle et nous vous demandons à tout un chacun de respecter les consignes pour s'en sortir le plus rapidement possible. La seule façon de combattre la propagation de ce virus demeure la distanciation et l'isolement. La municipalité met tout en œuvre pour répondre à vos besoins essentiels tout au cours des cette « pause de trois semaines du Québec » demandée par notre premier ministre, M. Legault.



Lucien Martel  
Maire de L'Anse-Saint-Jean



Jonathan Desbiens  
Directeur général